

# Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RÉD., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 310 88, tél. adm. et publ. (039) 310 87 CCP 23 313. Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10 CCP 10 8300 Genève: Argand 4, tél. (022) 32 42 40, CCP 12 2715 ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 4.50, 3 mois Fr. 13.—, 6 mois Fr. 25.—, 1 an Fr. 50.—. LE NUMÉRO: 30 ct. Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt

## Faut-il rester au Conseil fédéral ?

Notre dernier congrès de Bienne n'a pas fini de faire couler de l'encre. La plupart des commentateurs se sont rendus compte de son importance et ont enregistré l'orientation nouvelle qui avait été décidée. M. Pierre Barras y est allé lui aussi de son petit couplet. Selon lui, le PSS est divisé en deux clans: il y aurait d'un côté « les politiques réalistes » qui ont « le sens des responsabilités », et de l'autre « les jeunes tures », les « durs », les « fourriers de la révolution » qui promettent « le meilleur des mondes ». Comme les seconds ont l'air de l'emporter, il faudrait l'an prochain reposer le problème de la participation socialiste au Conseil fédéral. Si les socialistes ne veulent pas appuyer les grandes lignes de la politique du Conseil fédéral, il faudra qu'ils se retirent dans l'opposition. Et c'est « sans gaité de cœur » que M. Barras envisage cette dernière possibilité.

### Un parti démocratique

Cette analyse et ces jugements révéleront un commentateur bercé par certaines illusions et il convient de l'en déniaiser. Il faut d'abord qu'il se rende bien compte que le Parti socialiste est un parti démocratique. Ce n'est pas le comité qui prend en fin de compte les décisions importantes, mais les militants délégués par leurs sections. Chez nous, la vérité et l'autorité viennent d'en bas, de la base; dans les partis bourgeois, qui n'ont pas d'organisation fixe avec adhésion écrite et cotisation, les décisions sont

dictées par le haut à une masse dressée à suivre. Notre système est démocratique; le leur est aristocratique. Quand on sait l'influence capitale qu'ont les partis politiques dans une démocratie comme la nôtre, on peut juger de la différence. Nos décisions sont celles d'une masse consciente et politisée; les leurs sont celles de quelques comitards qui manipulent une opinion amorphe.

### Les mains libres

C'est bien ce sommeil et cette docilité généralisés de l'opinion que souhaite M. Barras, quand il voudrait voir le PSS appuyer la politique du Conseil fédéral parce qu'il a deux représentants dans son sein. Notre parti ne s'est à aucun moment engagé à soutenir inconditionnellement la politique du Conseil fédéral. Le gouvernement fédéral n'est pas élu sur la base d'un programme. Chaque membre en est élu individuellement, les décisions y sont prises à la majorité et cette majorité est formée par les partis bourgeois qui ont cinq membres sur sept. Le PSS, comme les autres partis, est entièrement libre à l'égard de la politique du collège fédéral.

### Qui joue le double jeu ?

Mais j'irai plus loin. Sur ce plan-là, ce n'est pas M. Barras et les partis bourgeois qui ont des conseils à nous donner. Le plus souvent en effet, ce sont les partis bourgeois et les groupes de pression des milieux patronaux qui sabordent les propositions du Conseil fédéral. On l'a vu récem-

ment avec l'augmentation des pouvoirs à la Banque Nationale, la modification de la législation sur les baux à loyer et le dépôt à l'exportation. Chaque fois ce sont les partis bourgeois qui se sont opposés aux propositions du Conseil fédéral et qui les ont sciées ou vidées de leur contenu. Ce sont eux qui jouent double jeu, pas nous. C'est précisément à cause de l'attitude du Conseil des Etats sur les baux à loyer que le PSS a décidé de soutenir l'initiative du MPF pour le droit au logement. On conçoit que M. Barras en soit triste.

### Une boulette

Lorsque en 1965, le congrès du PSS demanda la démission de Paul Chaudet, M. Barras qui était alors commentateur occasionnel de politique fédérale à la télévision, avait déjà posé sur les antennes nationales, où il débitait sa friture, la question de la participation des socialistes au Conseil fédéral. Quelques mois plus tard, son auguste visage disparaissait du petit écran. Le voilà qui revient à la charge. S'il avait tant soit peu l'esprit civique, il remercierait plutôt les socialistes de laisser au gouvernement deux magistrats aussi éminents que MM. Tschudi et Graber, grâce à quoi notre pays n'est pas aux mains d'un septuor anonyme de petits von Moos. Si les partis bourgeois tiennent à gouverner tout seuls, ils en ont mathématiquement la possibilité, sinon les moyens. Qu'ils le fassent donc, s'ils osent.

DENIS CLERC.

## S.O.S. nature: Un cri qui s'arrête au seuil du DMF

Dans l'armée, même de milice, il y a des « risques du métier », c'est admis, comme sont admis de plus ou moins bonne grâce, par un peuple suisse qui, dans sa majorité, continue à voir dans son armée un élément inévitable du décor, les divers inconvénients que l'entraînement permanent de cette armée occasionne çà et là. Mais il y a tout de même des limites, et tous les petits livres rouges du monde ne nous empêcheront pas de proclamer qu'elles sont trop souvent franchies. Deux nouveaux exemples nous ont été donnés ces jours derniers.

Mardi, des avions militaires en exercice devaient, au départ d'Emmen (LU), aller larguer des bombes d'entraînement sur le lac Obwaldien d'Alpnach. Deux de ces bombes, remplies d'eau et pesant 400 kg. chacune, ont été lâchées trop tôt. L'une est tombée à cinq mètres de la grande route du Brinig, l'autre à côté d'une station de pompage. Explication officielle: « C'est incompréhensible, toutes les mesures avaient été prises pour éviter de tels faits. » Or c'est un miracle si personne n'a été tué ou blessé par les projectiles, car le trafic touristique est particulièrement intense dans cette région actuellement. Une enquête est en cours. Et l'on nous dit que les autorités militaires ont « pris des mesures immédiates »... S'il s'agissait d'un cas unique, on pourrait essayer d'y croire, encore que, « toutes les mesures » ayant paru-il être prises auparavant, on ne voit pas très bien quelles sont les nouvelles garanties données. Mais il ne s'agit pas, justement, d'un cas unique: chacun se souvient encore de l'accident identique survenu il y a quelques mois seulement à Meggen (LU), où une bombe d'exercice avait déjà été larguée dans un quartier résidentiel, endommageant un garage. Dès lors, l'inquiétude subsiste légitimement.

Ce week-end dernier, un paysan de soixante ans a été grièvement blessé dans la région de la Widderalp, en pays saint-gallois: il a marché sur un obus qui a explosé, lui déchiquetant toute la partie droite de son corps. Il a été opéré d'urgence, et l'on ignore son état actuel. C'est un journal zurichois qui a annoncé hier cet accident, et le DMF l'a confirmé, mais ce même DMF avait visiblement cherché à tenir secrète cette histoire. On saisit fort bien les raisons de cette « discrétion » lorsqu'on apprend que toute cette région de la Widderalp est parsemée d'obus et de grenades depuis qu'en mars dernier la troupe s'y est livrée à un exercice; que plusieurs autres de ces projectiles n'ont pas éclaté; que celui dont fut victime le paysan se trouvait au beau milieu d'un sentier; qu'enfin toute la région est très fréquentée par les touristes; mais que c'est maintenant seulement, près de quatre mois après l'exercice en question, de nombreuses semaines après que les touristes aient repris possession de cet endroit, que l'armée se décide à récupérer les projectiles et à faire exploser ceux qui avaient « foiré »... Ainsi donc, pendant des semaines, des promeneurs se sont trouvés à la merci d'engins de mort abandonnés sous leurs pas comme le dernier des « je-m'en-foutiste » laisserait trainer ses restes de pique-nique au bord du chemin. On reste stupéfait devant pareille inconscience de ceux qui ont, paraît-il, pour mission de sauvegarder notre intégrité territoriale et de protéger nos vies!

Des bombes qui dégingolent sur maisons ou routes, des obus et des grenades qui touffent sentiers et alpages: l'Année de la nature se déroule bien, merci.

M.-H. K.

## Désordres raciaux dans le New Jersey



Depuis le week-end dernier, chaque nuit voit se produire, à Asbury Park (New Jersey, USA), de violents troubles raciaux. Il a déjà eu plusieurs dizaines de blessés, 200 arrestations et des dégâts se montant à un million de dollars. Notre photo montre la police affrontant les manifestants noirs.

## La journée en Suisse

### Coopération avec l'Afrique: pas de privilège linguistique

En réponse à une petite question du conseiller national G. Baechtold (soc., VD), le Conseil fédéral vient de s'expliquer sur son refus de participer à la conférence de la francophonie à Niamey, au cours de laquelle a été créée une agence de coopération culturelle et technique des pays totalement ou partiellement de langue française. Il s'agit, déclare le gouvernement, d'une question de principe: la Suisse est une communauté d'intérêts entre plusieurs groupes ethniques, dont elle a maintenu l'équilibre en évitant d'exalter les particularités linguistiques notamment; elle tient à appliquer la même « recette » dans ses rapports internationaux. L'universalité de notre politique étrangère n'est guère compatible, ajoute le Conseil fédéral, avec l'établissement de rapports privilégiés avec certains Etats dont le choix reposerait sur un critère linguistique. Toutefois, conclut la réponse, le Conseil fédéral ne veut pas exclure a priori toute participation à certaines activités de cette nouvelle agence qu'il juge malgré tout intéressante, et il se déclare prêt, le moment venu, à discuter les modalités d'une telle participation. — ● Le SIGNAL DE BOUGY est sauvé de la menace d'« emprise étrangère » qui pesait sur lui: la Migros a signé un accord avec les communes et les propriétaires privés intéressés, au terme duquel elle édifiera dans ce site illustre un grand centre culturel, de loisirs et de rencontre, ouvert au public et non publicitaire, réplique romande du « Pré Vert » de Rüschiikon. — ● La commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le projet de révision du CONTRAT DE TRAVAIL a décidé de se rallier aux décisions du Conseil national, mais elle veut modifier les dispositions sur les institutions de prévoyance en faveur du personnel. — ● Un rapport sur une conception générale du développement économique des RÉGIONS DE MONTAGNE vient d'être rendu public par le délégué aux questions conjoncturelles: il en ressort que les conditions très variables doivent conduire à une division en zones de ces régions, afin de leur appliquer des mesures spécifiques de développement. Le rapport préconise la création d'une « banque suisse d'investissements pour le développement régional ». — ● L'INTERNEMENT ADMINISTRATIF est contraire aux conventions de l'OIT, lorsqu'il implique la contrainte de travailler: c'est ce que le Conseil fédéral rappelle aux cantons dans une circulaire. — ● A l'occasion de l'accueil en Suisse de son 400<sup>e</sup> orphelin adopté, TERRE DES HOMMES lance un appel: ses finances sont en péril. — ● Le vice-premier ministre israélien Yigal AL-LON est actuellement en séjour privé en Suisse. — ● Le trafic a repris sur les lignes des chemins de fer veveysans après l'accident de mardi, dont les causes ne sont pas encore déterminées; une TRENTAINE DE PERSONNES sont encore à l'hôpital, mais leur état est satisfaisant. — ● Un automobiliste domicilié à Fri-

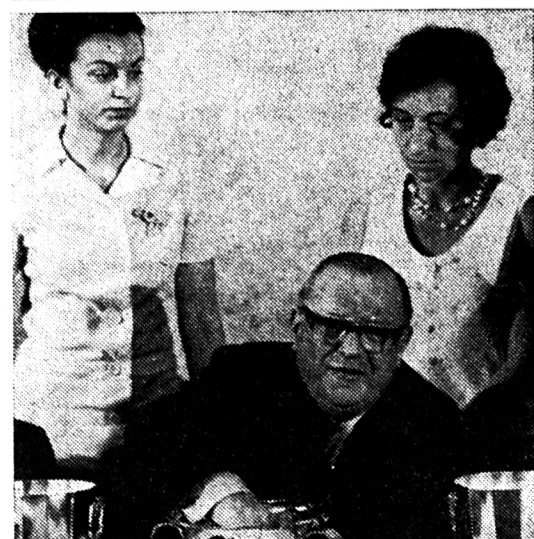
bourg a été condamné à SIX MOIS DE PRISON à Payerne pour avoir renversé un couple de piétons dont l'homme avait été tué, et avoir poursuivi sa route. — ● On déplore à nouveau plusieurs ACCIDENTS MORTELS: un petit Belge de huit ans a été emporté par les eaux de la Viège, à Saas-Baalen; un cyclomotoriste de Brugg, M. E. Zysert, 50 ans, a été mortellement blessé en ville de Bienne; un monteur électricien de Bellinzona a été électrocuté en branchant une machine à laver la vaisselle; enfin, le guide de montagne F. Stuessi, 25 ans, membre de l'équipe nationale de ski s'est tué en faisant l'ascension de la pointe d'Albigna, dans le val Bregaglia.

## A PROPOS...

« Vous nous appelez des « casseurs », vous voulez faire croire que nous nous battons pour nous battre, vos journaux nous insultent, vos tribunaux nous condamnent: mais il est trop tard, bourgeois, pour nous reprendre en main. Nous avons d'autres rêves que ceux de vos revues, d'autres desirs que ceux que vous satisfaisiez dans vos grands magasins, d'autres espoirs que ceux d'être de futurs serviteurs de l'exploitation. Nos camarades ne lisent pas le « Figaro », ne vont pas acheter du cognac à 40 000 fr. chez Fauchon, ne partent pas l'été en Grèce: ils ont parfois la peau brune, ils travaillent neuf heures en usine, ils parlent de socialisme, ils ont l'idée un jour, voyez-vous, de vaincre et de vivre. Nous sommes de leur côté. »

J'écoute, en moi, l'écho de ces lignes, que je tire d'un article intitulé « La victoire des longs cheveux » (l'« Idiot international », supplément de juillet)... Que c'est bien écrit! Que c'est, d'un certain point de vue, sympathique et généreux! Que c'est, du moins me semble-t-il, confus et irréaliste. Dans le même article, je lis encore: « On s'est battu pendant des heures et à la fin les flics tiraient leurs grenades à hauteur d'homme. Mais nous avions réussi à les repousser loin de bâtiments (à Nanterre). Parfois, c'était au corps à corps qu'on devait se battre et les gars y allaient. Une dizaine d'engagés? Parlons-en: par moments, c'était presque mieux qu'en mai. »

Presque mieux? Donc pas tout à fait... Or mai, c'est navrant à dire, a échoué. Michel et la petite camarade vont encore me traiter de vieux c... mais il faut oser voir les choses comme elles sont: la suite de mai, ce fut le retour en force du gaullisme, puis M. Pompidou, et pour l'instant on voit mal de quel côté viendrait pour lui une menace sérieuse. Et pour ce qui est de chez nous... Je ne demande qu'à me tromper! Jeanlouis CORNUZ.



### Coupe d'Europe: tirage au sort

Le tirage au sort des prochaines rencontres de la coupe d'Europe de football a eu, lieu hier, à Genève, en présence de M. G. Wiederkehr, président de la FIFA (notre photo). Le sort a désigné comme adversaires Ka Akureyri (Islande) pour Zurich et Spartak Moscou pour Bâle.



COMparer = OJOter COMparer = OJOter COMparer = OJOter COMparer = OJOter COMparer = OJOter



**Mortadelle** **-.65**  
100 g.

**Salamettis** **2.50**  
en filets de 3 pièces

**Tomates de Hollande** **1.90**  
premier choix le kg.

**Bananes** **1.60**  
le kg.

**Pêches** **2.10**  
le kg.

vendredi:

**Tourte japonaise** **2.-**

samedi:

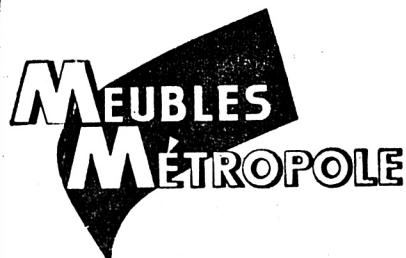
**Gâteau escargot** **1.50**

COMparer = OJOter COMparer = OJOter COMparer = OJOter COMparer = OJOter COMparer = OJOter COMparer = OJOter

Pour vous qui ne partez pas en vacances, vous en aurez toute l'année grâce au confort qui vous est avantagement offert

Profitez des

**SOLDES**  
SENSATIONNELS DES



Avenue Léopold-Robert 100  
LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. (039) 3 43 65

Autorisés par la Préfecture du 7 au 25 juillet

**OUVERT**

pendant les vacances horlogères

Fermé samedi après midi et lundi

NE MANQUEZ PAS NOS VÉRITABLES SOLDES!

QUELQUES EXEMPLES

**TAPIS POIL DE VACHE**

Fr. 115.— soldé Fr. 70.—  
Fr. 250.— soldé Fr. 175.—

**Milieux de salons laine**

Fr. 380.— soldé Fr. 310.—  
Fr. 260.— soldé Fr. 195.—  
Fr. 230.— soldé Fr. 180.—  
Fr. 185.— soldé Fr. 110.—

**TOURS DE LITS**

Fr. 120.— soldé Fr. 70.—  
Fr. 150.— soldé Fr. 110.—  
Fr. 200.— soldé Fr. 145.—

Voyez notre devanture spéciale

**Grand choix Prix avantageux**

**MEUBLES Leitenberg**  
TAPIS - RIDEAUX

La CHAUX-DE-FONDS  
/ 039/3 30 47 Grenler 14

**ARNOLD WÄLTI**

POMPES FUNEBRES Tél. (039) 3 43 64  
Épargne 20 Jour et nuit  
LA CHAUX-DE-FONDS

Cercueils ■ Formalités ■ Transports  
Prix modérés

Ville de La Chaux-de-Fonds  
**Mise à l'enquête publique**

Le Conseil communal, vu les articles 64 et suivants de la loi sur les constructions du 12 février 1957, met à l'enquête publique

le projet présenté par M. A.-Ed. Wyss, architecte, au nom de la S.I. HALMA S.A., pour la construction d'un bâtiment locatif « tour » A LA RECORNE, de 10 étages et comprenant 40 logements.

Les plans peuvent être consultés au bureau de la Police du feu et des constructions, 2<sup>e</sup> étage, Marché 18, du 2 au 31 juillet 1970.

Toute personne estimant son droit d'opposition justifié adressera par lettre sa réclamation au Conseil communal dans le délai mentionné ci-dessus.

CONSEIL COMMUNAL

Apéritif à la gentiane  
**SUZE**  
préparé en Suisse exclusivement avec des racines de gentiane fraîches du Jura

AUX MAGASINS DE COMESTIBLES

**Serre 59**  
et CHARLES-NAINE 7

IL SERA VENDU:

- Belles palées vidées
- Filets de palées
- Trites du lac
- Filets de perches
- Filets de soles
- Filets de carrelets
- Filets de dorsch
- Trites vivantes
- Beaux poulets français frais
- Beaux petits coqs du pays
- Belles poules
- Beaux lapins frais du pays

Se recommande:

**F. MOSER**  
Tél (039) 2 24 54

On porte à domicile

**Faites du lait fruité**

Simplement mélanger vigoureusement du lait avec des baies et d'autres bonnes choses. Et voici une de nos suggestions (chez votre laitier, vous en trouverez encore bien d'autres sur des cartes-recettes en couleurs):

**Frappant**

Passes au mixer une poignée de fraises bien mûres avec 2 dl de lait pasteurisé, ajoutez de la glace à la vanille et servez-naturellement avec une paille (ou deux). Délicieusement rafraîchissant!

**SANDOZ** PLACE DE LA GARE

**EXCEPTIONNELS RABAIS SOLDES**

réductions de 30% à 60%

Ouverture de notre grande vente de soldes dès aujourd'hui dans nos magasins:

**A l'Enfant Prodigue**  
L.-Robert 30 La Chaux-de-Fonds

**A la mercerie**  
L.-Robert 41 La Chaux-de-Fonds  
Temple 11 Le Locle

**Asters d'hiver**  
10 sortes superbes la pièce: Fr. 1.—  
**Plants de fleurs d'été**  
50 pièces: Fr. 5.—  
Jardinage d'expédition Muller  
9501 Wuppenau/TG

Faites lire notre journal!

Merci à ceux qui, du vivant de

**Monsieur Adolphe Vuille**

lui ont témoigné leur sympathie. Merci de tout cœur pour les présences, les messages ou les envois de fleurs.

Ces nombreuses marques d'affection ont été un grand réconfort pour la famille du défunt.

M. et Mme RENÉ VUILLE

La Chaux-de-Fonds et Lausanne, juillet 1970.

# LA SUISSE ET LA CONFÉRENCE DE SÉCURITÉ

Le conseiller fédéral Pierre Graber a prononcé, il y a quelque temps, un important discours de politique étrangère en réponse à une interpellation de Walter Renschler (soc., ZH), relative au rôle de la Suisse dans la phase préparatoire d'une conférence européenne sur la sécurité et la paix. Notre journal avait publié, le 16 juin, le résumé de la déclaration du chef du Département politique. Aujourd'hui, nous revenons sur certains passages marquants, ceci pour informer nos lecteurs d'une façon plus large, au moment où, comme l'a dit P. Graber à la séance de mardi du Conseil fédéral, un certain rapprochement de vues s'opère au sujet de cette conférence de sécurité et où les contacts préliminaires se multiplient.

## L'appel de Budapest

Depuis 1954, avait précisé Pierre Graber, les puissances de l'Est ont, à plusieurs reprises, lancé l'idée d'une conférence de sécurité, européenne ou universelle. Le Conseil fédéral en avait également été saisi. Mais à l'époque, la tension internationale, l'acuité du conflit Est-Ouest n'avaient pas permis à ce dessein de se développer.

Il a connu une relance à partir de 1966. C'est en effet la proposition des Etats du Pacte de Varsovie, réunis à Bucarest, qui est à la base de l'actuelle conception d'une conférence sur la sécurité européenne. Cette initiative, qui n'avait pas rencontré alors plus de succès que les précédentes, a été reprise le 17 mars 1969, sous forme alléguée et elle est connue sous le nom de l'Appel de Budapest. Cet appel ne s'étant heurté nulle part à une opposition de principe, mais ayant au contraire été accueilli avec intérêt, les puissances de l'Est ont formulé à Prague, en octobre 1969, des suggestions sur l'ordre du jour de l'éventuelle conférence. Elles portent sur deux points: la renonciation à l'usage de la force et la coopération économique, commerciale, scientifique et technique.

Si l'Appel de Budapest avait éveillé des échos, somme toute favorables, les propositions de Prague sont d'emblée apparues à de nombreux Etats comme trop limitées, trop étroites.

Les membres du Pacte atlantique ont présenté à leur tour, à Rome, en mai 1970, un plus large éventail de questions susceptibles d'être débattues dans le cadre d'une conférence sur la sécurité européenne. Ils ont notamment insisté sur la nécessité de discuter de la réduction équilibrée et simultanée des forces armées stationnées sur notre continent.

P. Graber indiquait alors qu'à l'heure actuelle il n'y avait aucune entente sur les thèmes qui devraient figurer à l'ordre du jour. Depuis, comme nous l'avons dit, il semblerait qu'un certain rapprochement de vues se soit opéré, sans pour autant que tous les points soient élucidés.

TOUJOURS EST-IL, POURSUIVAIT CEPENDANT PIERRE GRABER, QUE L'APPEL DE BUDAPEST A SUSCITÉ DANS TOUTE L'EUROPE UNE FOULE DE PRISES DE CONTACT, DE CONVERSATIONS, DE SONDAGES. CES RENCONTRES ONT PRINCIPALEMENT POUR OBJET DE TROUVER LA MEILLEURE MÉTHODE POUR

PRÉPARER LA CONFÉRENCE. LES IDÉES DIVERGENT, NON SEULEMENT DE BLOC À BLOC, MAIS AUSSI AU SEIN DES GROUPEMENTS D'ÉTATS. ELLES ÉVOLUENT ÉGALEMENT. PAR EXEMPLE, LES PUISSANCES DE L'EST ENVISAGEAIENT AU DÉBUT UNE CONFÉRENCE PRÉPARATOIRE. MAIS AUJOURD'HUI, BEAUCOUP D'ENTRE ELLES SEMBLENT Y AVOIR RENONCÉ. EN OUTRE, ELLES PARRAISSENT SE RENDRE COMPTE QUE LA MISE SUR PIED DE LA CONFÉRENCE PRENDRA PLUS DE TEMPS QUE PRÉVU, ET QUE CE N'EST GUÈRE AVANT 1971 QU'ELLE POURRAIT SIÉGER.

## Le passé et l'avenir

L'idée d'une conférence sur la sécurité, poursuit l'orateur, a quelque chose d'insolite. Elle tend en effet à

sembler se soupçonner mutuellement de ne voir dans la conférence qu'un moyen de réaliser leurs desseins particuliers. L'appartenance à des blocs militaires limite forcément la liberté de mouvement de la plupart des Etats européens.

AINSI, UNE CONFÉRENCE SUR LA SÉCURITÉ EUROPÉENNE RESTERA FORCÉMENT EN DEÇA DES ESPÉRANCES QU'ELLE A SUSCITÉES, ELLE N'EST PAS EN MESURE DE TRANCHER, À LA RACINE, LES CAUSES DE CONFLITS ENTRE LES FORCES QUI DIVISENT NOTRE VIEUX CONTINENT. EN REVANCHE, ELLE PEUT FAIRE SURGIR UNE VOLONTÉ DE COLLABORATION QUI, À LA LONGUE, EST SUSCEPTIBLE DE PORTER DES FRUITS ET DE DÉPASSER LES QUESTIONS QUI, AUJOURD'HUI, NOUS OBSÈDENT.

FAIT QU'ELLE N'A PAS ÉTÉ MÉLÉE AU DERNIER CONFLIT MONDIAL.

MAIS ELLE PEUT ET DOIT SOULIGNER LA PRIMAUTE DU DROIT QUI EST NON SEULEMENT LA GARANTIE DE TOUS LES PETITS ET MOYENS ÉTATS, MAIS QUI EST LE FONDEMENT DES RELATIONS INTERNATIONALES SAINES ET SANS LAQUELLE LA SÉCURITÉ DES PUISSANCES EUROPÉENNES SERAIT ILLUSOIRE.

En ce qui concerne la question de la renonciation à la force, le Conseil fédéral considère qu'il serait vain de se borner, dans cette conférence, à répéter une notion qui fait déjà partie du droit des gens, et qui est entérinée dans la Charte des Nations Unies. Il vouera ses efforts à en préciser le sens, à définir sa portée, à éviter les échappatoires. Il est d'avis que si une formule satisfaisante peut être trouvée, elle devrait faire l'objet non d'une simple déclaration, mais d'un traité, ce qui lui donnerait plus de poids.

Fidèle à une longue tradition de la Suisse en faveur du renforcement et du respect du droit international, le Conseil fédéral a l'intention de soumettre des propositions en vue de mettre sur pied une procédure de règlement pacifique des différends entre Etats.

Comme vous le savez, la Suisse a souscrit, dans ce domaine, aux conventions internationales existantes; elle a reconnu la juridiction obligatoire de la Cour internationale de justice. Encore récemment, elle a complété ses traités bilatéraux de conciliation, de règlement judiciaire et d'arbitrage. Il conviendrait que de telles procédures instituées par une conférence sur la sécurité européenne aient un caractère obligatoire. En effet, le règlement pacifique des différends constitue une sauvegarde notamment pour les petits Etats.

Quant à la coopération dans le domaine de l'économie, la Suisse, qui la pratique déjà de longue date, favorisera sa matérialisation. Le Conseil fédéral pense que la Commission économique européenne des Nations Unies pourrait recevoir mandat d'intensifier ses efforts. Mais il pense aussi que cette coopération devrait être étendue à d'autres domaines connexes, notamment en matière d'échange d'expériences entre groupements professionnels, ainsi que dans le domaine touristique. Les échanges ne devraient pas être limités aux marchandises, mais concerner aussi les personnes et les idées.

En outre, le Conseil fédéral a pris note de l'importance que les membres de l'Organisation atlantique attachent à la question de la réduction équilibrée des forces armées des deux alliances.

Après avoir encore rappelé à quel point l'ensemble des problèmes posés par la conférence de sécurité était fluctuant, Pierre Graber terminait en insistant sur la disponibilité de la Suisse et du Conseil fédéral dans l'accomplissement de notre vocation internationale.

J. R.



aborder les problèmes concernant l'avenir de notre continent sans que ceux du passé aient été au préalable réglés. Il ne s'agit pas d'une conférence de la paix, de la négociation d'un traité entre les ex-belligérants, mais d'un débat sur les moyens d'améliorer les relations intereuropéennes.

Voilà qui n'est guère logique. Mais nous traversons une époque où tous les précédents sont bousculés, où les traités de paix sont aussi rares que les déclarations de guerre, où les Etats, dans une sorte de mouvement brownien, passent de la tension armée à la coexistence et à la coopération sans qu'hélas une évolution inverse soit inimaginable. En Europe, il y a vingt-cinq ans que la guerre est finie, mais la paix n'a pas été conclue, et il est peu probable qu'elle soit jamais solennellement proclamée. Cette situation peut faire le désespoir des juristes; elle permet toutefois aux peuples de vivre, de se développer et de prospérer. Elle n'est donc pas dépourvue d'aspects positifs.

Si les Européens ne sont pas destinés à voir négocier un traité de paix formel, ils ont tout intérêt à une réduction des tensions existantes et à l'avènement d'une ère de collaboration internationale. C'est pourquoi, une conférence sur la sécurité pourrait ouvrir une perspective encourageante.

Mais il ne faut pas se leurrer. Une telle conférence touchera de près ou de loin, directement ou indirectement des questions liées à la dernière guerre, en même temps qu'elle cherchera à établir les modalités d'une coexistence nécessaire. Dans le climat actuel, les gouvernements intéressés

LA CONFÉRENCE DE SÉCURITÉ N'EST DONC PAS UNE PANACÉE ET L'ON NE PEUT ATTENDRE D'ELLE LA SOLUTION DE TOUS LES MAUX QUI AFFLIGENT L'EUROPE. MAIS ELLE PEUT ÊTRE UTILE, ELLE PEUT COMPORTER UNE PROMESSE D'AMÉLIORATION, PARCE QUE, POUR ABOUTIR À DES RÉSULTATS MÊME MODESTES ELLE EXIGE UNE LONGUE PRÉPARATION, UNE FOULE DE CONTACTS, DE DISCUSSIONS, DE CONFRONTATIONS DE POINTS DE VUE QUI EN EUX-MÊMES CONTRIBUENT AU RAPPROCHEMENT ET À UNE PLUS GRANDE COMPRÉHENSION MUTUELLE.

## La voix de la Suisse

Après avoir rappelé l'attitude positive prise, dès le début, par le Conseil fédéral à l'égard de la conférence, notre ministre des Affaires étrangères enchaînait:

QUOI QU'IL EN SOIT, SI CETTE CONFÉRENCE A LIEU, LA SUISSE A L'INTENTION D'Y FAIRE ENTENDRE SA VOIX. IL NE S'AGIRA PAS POUR ELLE DE SE CAMPER EN MÉDIATRICE, CE QUE PERSONNE N'ATTEND D'ELLE, NI DE PRENDRE DES INITIATIVES RETENTISSANTES QUI NE CORRESPONDRAIENT NI À SA POLITIQUE DE NEUTRALITÉ PERMANENTE NI AU

## Genève: En l'honneur d'Alexandre Berenstein, nouveau juge fédéral

Comme nous l'avons brièvement annoncé lundi, quelques camarades du Parti socialiste genevois, pour la plupart membres du Comité directeur ou en fonctions dans la magistrature judiciaire, se sont rencontrés samedi, en fin de matinée, pour un repas en commun dans l'un des restaurants du Salève, afin de marquer l'événement que représente l'élection d'un juge fédéral genevois, en l'occurrence notre ami Alexandre Berenstein, professeur à la Faculté de droit, juge à la Cour de cassation de Genève et délégué du PSG au Comité central du PSS.

A la fin du repas, très campagnard et excellent, P. Wyss-Chodat, président du PSG, dit la joie de tous que le canton de Genève soit à nouveau représenté au Tribunal fédéral et

notre satisfaction d'y voir accéder un militant qui constamment se préoccupait de la législation sociale et de son évolution en faveur des salariés. Il souligna combien notre regretté ami Moïse Berenstein aurait été dans la joie de voir son fils élu à la magistrature suprême du pays.

En termes émus, le nouveau juge fédéral remercia et se dit heureux de cette réunion familiale. « Si le Tribunal fédéral n'est pas un lieu où se fait la politique, dit-il, il n'empêche que les tendances politiques du pays y sont représentées et que j'y représenterai mon parti. »

Peu après, dans leur chalet « Aux Douze-Pins », Alexandre Berenstein et Jacqueline Wavre, conseillère municipale et future M<sup>me</sup> Berenstein, recevaient les participants à cette rencontre toute empreinte d'amitié.

## Assemblée générale du parti de Saint-Imier: Situations éclaircies...

En l'absence du camarade Ch. Jornod (démissionnaire à la présidence), c'est le camarade E. Bianchi, vice-président, qui ouvre la séance en excusant le camarade S. Galli, secrétaire des verbaux. Ces derniers seront lus dans une séance ultérieure. L'assemblée accepte à l'unanimité une demande d'adhésion. Une démission des postes confiés à un camarade donne lieu à une discussion qui aboutit de justesse à l'invitation au démissionnaire à assister à une séance explicative avec les conseillers municipaux socialistes, le maire, les membres du comité. Si cette offre était refusée par l'intéressé, la démission deviendrait effective.

Le renouvellement du comité se fait sans difficulté après la recherche laborieuse d'un président. L'acceptation du poste par le camarade Roger Fiechter, choix des meilleurs, se fait à l'unanimité et par acclamations. Les autres membres restent à leur poste. La nouvelle équipe qui présidera aux destinées du parti sera ainsi composée: président, Roger Fiechter; vice-président, Emilio Bianchi; caissier, Emile Moor; secrétaire des verbaux, Silvio Galli; secrétaire-correspondant, Marcel Kaelin; représentant de la fraction du Conseil général, Jacques Vollaert, président de celle-ci.

Quelques échanges de vues sont faits concernant le renouvellement des autorités municipales qui auront lieu en décembre prochain. A chacun de penser à ces consultations populaires et de contacter dès aujourd'hui des candidats éventuels à porter sur nos listes, afin de pouvoir les présenter lors de la prochaine séance fixée à la fin d'août.

Quelques autres questions d'ordre interne sont encore discutées. On parle du rôle de nos représentants au Grand Conseil, relativement à la constitution d'un groupe jurassien devant discuter et prendre position sur des points de l'ordre du jour du législatif bernois, mais restant cependant membre de la fraction cantonale. Chacun peut éclairer sa lanterne sur ce point; quelques opinions expriment des vues divergentes sur l'efficacité de ce groupement qui pourrait s'opposer aux décisions de la fraction socialiste bernoise et créer certaines situations plus que délicates.

Le président, expéditif, peut lever cette séance dont il a pris la conduite dès sa nomination, séance qui permet de mettre au point certaines situations qui, depuis quelque temps, troublaient l'entente entre les militants.

## VINGT-CINQ ANS APRÈS, UNE PERSPECTIVE...

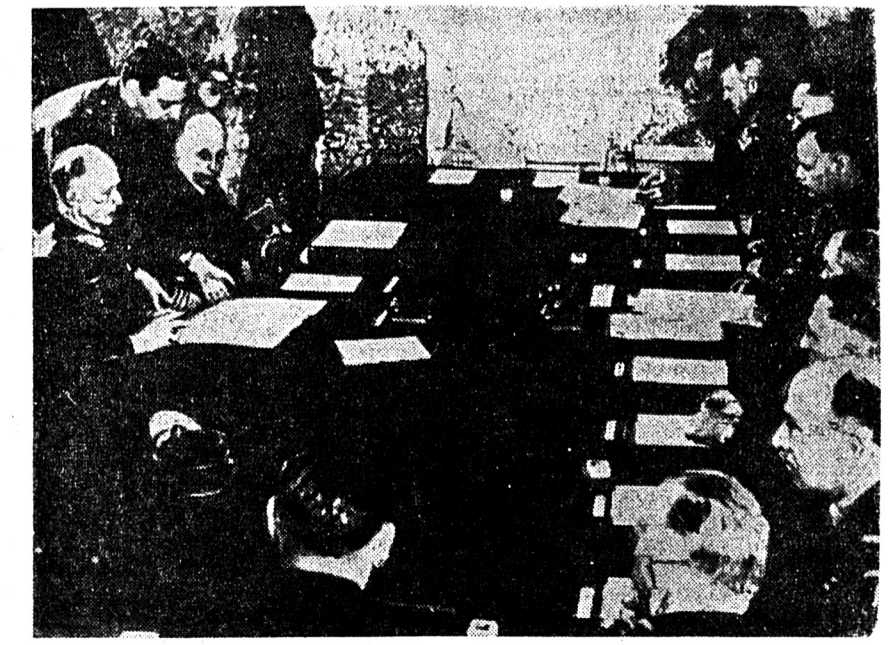
Il y a 25 ans que la guerre est finie (notre photo: la capitulation de l'Allemagne), mais la paix n'a pas été conclue et il est peu probable qu'elle soit jamais solennellement proclamée. Si les Européens ne sont pas destinés à voir négocier un traité de paix formel,

ils ont tout intérêt à une réduction des tensions existantes et à l'avènement d'une ère de collaboration inter-

nationale. Une conférence sur la sécurité pourrait ouvrir une perspective encourageante.

**NEUCHÂTEL:**  
**Une résolution**

Le Parti socialiste de Neuchâtel, réuni en assemblée générale, le 1<sup>er</sup> juillet 1970, après avoir procédé à un large débat consacré au congrès du Parti socialiste suisse tenu à Bienne les 27 et 28 juin 1970, déplore vivement le fait et les circonstances de la non réélection de René Meylan au Comité directeur du Parti socialiste suisse et assure René Meylan de son entière confiance et de sa fraternelle amitié.







COmparer = OJOter COmparer = OJOter COmparer = OJOter COmparer = OJOter COmparer = OJOter

# PRIX COOP - Index des prix bas



## Preuves:

### Feuilles d'alu

pratiques pour le ménage et le camping  
rouleau de 20 m.

**2.20**

### Thon japonais blanc

boîte de 200 g.

**1.50**

Vous trouverez ces deux articles auprès des caisses

COmparer = OJOter COmparer = OJOter COmparer = OJOter COmparer = OJOter COmparer = OJOter

#### A NEUCHÂTEL

En plein centre, dans le quartier des vieilles choses...  
une étape agréable et confortable

## Les halles

Une autre à découvrir:

### Le Pavillon

au bord du plus grand lac de Suisse

A. MONTANDON, restaurateur



Léopold-Robert 23  
LA CHAUX-DE-FONDS



## Votre papier à lettre

est le reflet de votre personnalité!

# Reymond

Tél. 3 82 82

Rue de la Serre 66 - La Chaux-de-Fonds

vous présente actuellement une sélection de papeteries de bon goût.

#### ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

8 juillet 1970

##### Naissances

Gorrite Nuria, fille de Rafael, coiffeur, et de Gloria née Duran.  
Crausaz Isabelle-Cécile, fille de Willy-François, dessinateur, et de Claudine-Françoise née Ogay.

##### Promesse de mariage

Fiechter Peter, gérant, et Schneiter Marlene-Gisèle.

##### Mariage

Maire Frédy-Charles, ouvrier de fabrique, et Luginbuhl Gisèle-Micheline.

##### Décès

Chopard née Frickart Berthe-Hélène, ménagère, née le 3 mai 1902, épouse de Roger-Albert (Paix 145).



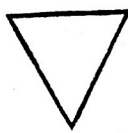
Grand-Rue 4

Tél. 5 17 12



Grand choix de fleurs  
Gerbes  
Plantes  
Couronnes

SERRE 81  
Tél. (039) 2 12 31



AUTO - ÉCOLE  
F. Freytag

Ruche 42 - Tél. (039) 3 28 05

## DES JEUNES COMME VOUS COMPOSENT CHAQUE JOUR...



Des jeunes comme vous - garçons et filles - composent chaque jour les informations, récits, reportages qui illustrent l'évolution du monde moderne. Les arts graphiques évoluent aujourd'hui à une rapidité déconcertante. L'électronique révolutionne tous les procédés de conception et de reproduction. Les carrières de l'imprimerie et des arts graphiques offrent des perspectives illimitées d'expression aux esprits jeunes, créatifs, non conformistes! Imaginez aujourd'hui déjà votre avenir: envoyez ce BON pour recevoir un « poster » gratuit!

**BON** pour un poster gratuit en couleur, 43/120 cm (CRÉER, COMPOSER, RÉALISER).

Nom: \_\_\_\_\_  
Prénom: \_\_\_\_\_  
Date de naissance: \_\_\_\_\_  
Rue, No: \_\_\_\_\_

No post./localité: \_\_\_\_\_  
Expédiez ce BON sous enveloppe à: SSMI - Société Suisse des Maîtres Imprimeurs, Faubourg St-Honoré 1, 2000 Neuchâtel S. E. N.

## vacances

Pour faciliter notre tâche, remettez-nous votre avis de changement d'adresse complet sans tarder, mais au moins 4 jours à l'avance. Merci!

#### ATTENTION!

■ Pour édition Jura-Neuchâtel: Adm. «Le Peuple-La Sentinelle», Parc 103, La Chaux-de-Fonds

■ Pour édition Vaud-Genève: Saint-Pierre 1, Lausanne, ou rue Argand 4, Genève

Ancienne adresse

Nom: \_\_\_\_\_  
Prénom: \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
No postal: \_\_\_\_\_  
Localité: \_\_\_\_\_

Nouvelle adresse

Chez: \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
No postal: \_\_\_\_\_  
Localité \_\_\_\_\_  
Pays \_\_\_\_\_  
du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ Inklus

Ports supplémentaires pour l'étranger, 10 ct. par jour.  
Ecrire lisiblement



### Ville de La Chaux-de-Fonds

La Commission scolaire de La Chaux-de-Fonds met au concours les postes suivants:

#### 1. Concierge adjoint (couple)

AU CENTRE NUMA-DROZ

(Ce poste comprend l'entretien des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étages du Gymnase, de la Bibliothèque, du Petit-Collège et d'une halle de gymnastique.)

- Traitement légal.
- Appartement à disposition dans un immeuble voisin.
- Permis de conduire souhaité.
- Entrée en fonction: 1<sup>er</sup> septembre 1970 ou date à convenir.

Les offres de services accompagnées d'un curriculum vitae doivent être adressées à M. Willy Lanz, directeur des Ecoles secondaires, rue Numa-Droz 28, jusqu'au 31 juillet.

#### 2. Concierge (couple)

AU COLLÈGE DES GENTIANES

- Traitement légal.
- Appartement à disposition.
- Permis de conduire exigé.
- Entrée en fonction: 1<sup>er</sup> novembre 1970.

Les offres de services accompagnées d'un curriculum vitae doivent être adressées à M. Jean-Pierre Miéville, directeur de l'École primaire, rue de la Serre 14, jusqu'au 31 juillet.

Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser au bureau de la Police du feu et des constructions, rue du Marché 18, de 7 h. 30 à 9 h et de 17 à 18 h.

LA COMMISSION SCOLAIRE



# Cette céramique qui facilite notre hygiène

Si Faust avait été entrepreneur, il n'aurait pas manqué de dire: «L'argile est un matériau de construction très particulier.» Quiconque en doute n'a qu'à regarder autour de lui. Un coup d'œil dans la cuisine, dans la salle de bains, dans les W.-C. nous apprend ce que nous devons à la céramique pour toutes les installations d'usage quotidien, sans lesquelles la vie ne serait plus possible pour nous, hommes des temps modernes. Des revêtements de plancher en grès cérame, ayant encore l'éclat du neuf après des années, des carreaux de revêtements muraux en céramique nous paraissent choses toutes naturelles, de même que les élégantes «toilettes» et autres installations sanitaires en porcelaine.

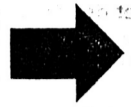
Notre standing élevé d'habitation ne pourrait plus se concevoir sans les produits extrêmement pratiques et hygiéniques de la céramique. On ne construit plus de maisons, aujourd'hui, sans que ces appareils sanitaires apparaissent sous une forme ou sous une autre. Les salles de bains élégantes et modernes, aménagées d'une manière rationnelle, rendent faciles les soins qu'exige l'hygiène corporelle.

Le kaolin, l'argile, le quartz et le feldspath sont les matières premières

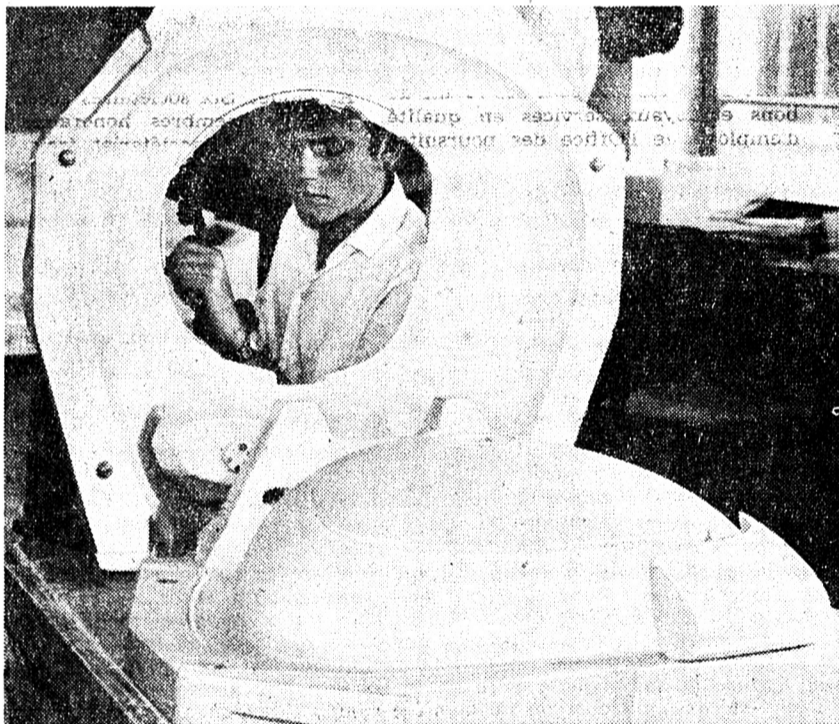
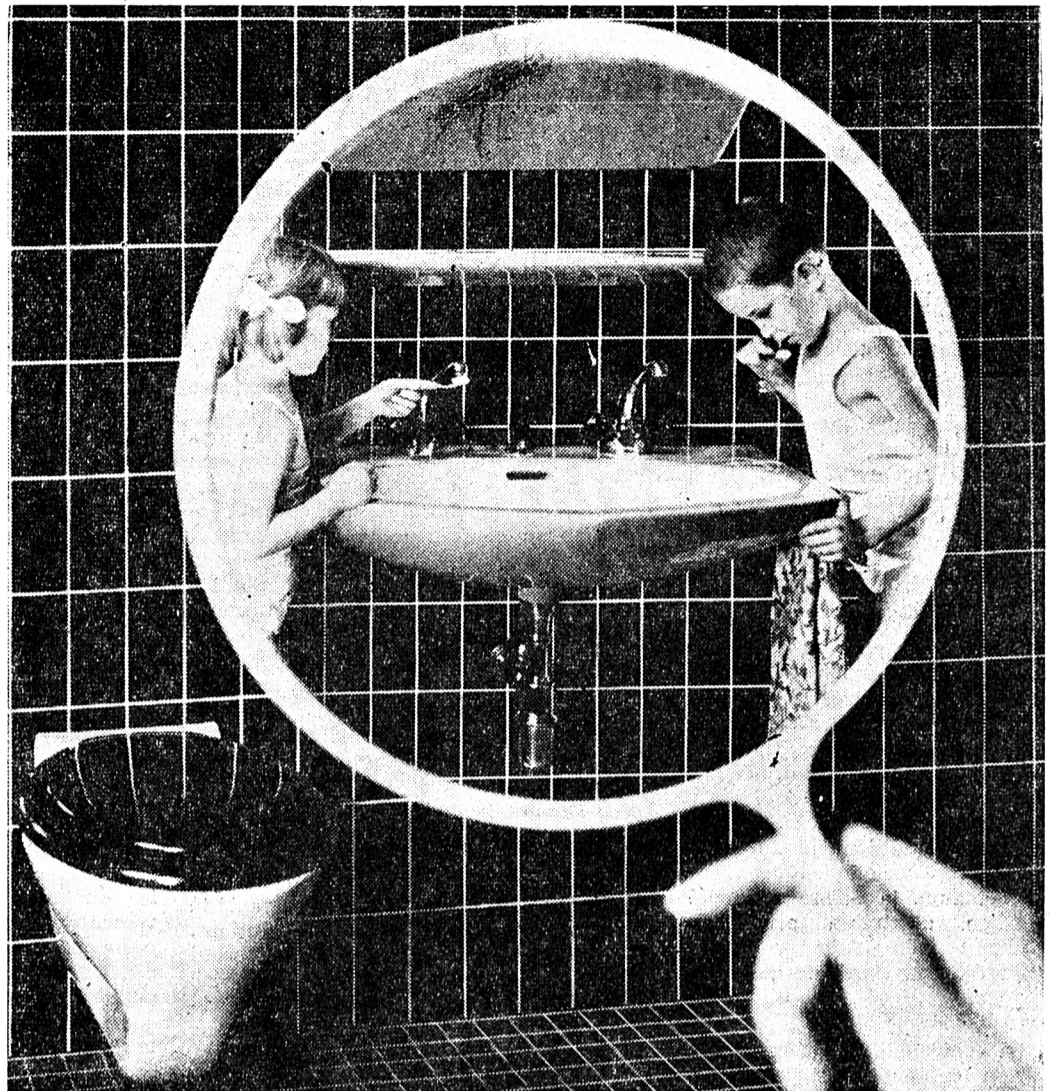
de ce qu'on appelle la céramique fine; tous ces produits doivent être importés de l'étranger. Selon qu'il s'agit de fabriquer des objets en faïence, en argile réfractaire, en grès cérame ou en porcelaine, ces terres, mélangées dans des proportions déterminées, constituent la base de la masse: l'argile rend plastique et modelable ce mélange moulu et imbibé d'eau, le quartz en forme la charpente, tandis que le feldspath, sous l'influence de la chaleur de brûlage, s'agglomère par frittage, rend les fragments compacts et leur transmet sa dureté.

Il peut paraître surprenant qu'il y a quarante ans seulement, il fallait acheter à des entreprises étrangères tous les éviers, les lavabos, les cuvettes de W.-C. dont nous avons besoin. C'est en 1926 seulement qu'une maison suisse, à Laufen, se mit à fabriquer des installations sanitaires; depuis lors, plusieurs millions d'éviers, de lavabos, etc., ont quitté la fabrique de la vallée de la Birse pour être distribués dans toute la Suisse.

Les appareils de Laufen sont fabriqués en porcelaine sanitaire ou en grès sanitaire. Les produits en porcelaine plaisent par leur élégance et leur poids minime; par contre, on apprécie la solidité et la facilité d'usage du grès sanitaire.



Les produits céramiques extrêmement pratiques et hygiéniques sont indispensables à notre standing élevé d'habitation. Des revêtements de plancher en grès cérame, ayant encore l'éclat du neuf après de longues années, des carreaux de revêtements muraux en céramique nous paraissent choses toutes naturelles, de même que les élégantes «toilettes» et autres installations sanitaires en porcelaine. Les salles de bains belles et bien équipées rendent plus faciles les soins corporels.



La forme qu'élabore le modelleur est le point de départ de la fabrication industrielle des appareils en porcelaine sanitaire. La préparation d'un modèle et son essai pratique dans la fabrication expérimentale exigent de grandes capacités professionnelles.

Des recherches scientifiques et des contrôles quotidiens des matières premières et de la fabrication garantissent une qualité excellente et régulière.

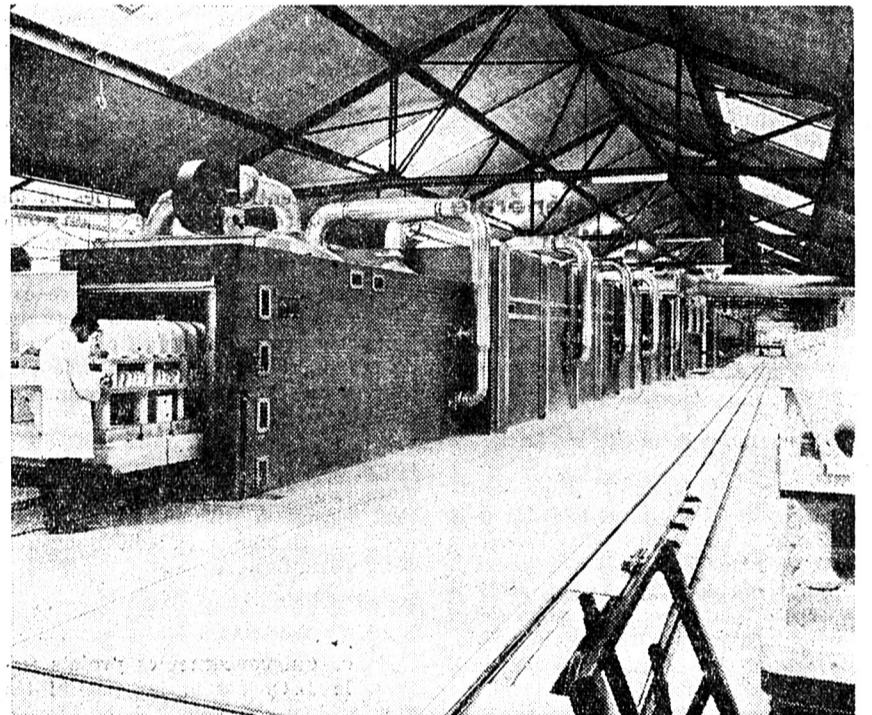
La forme qu'élabore le modelleur est le point de départ de la fabrication industrielle des appareils en porcelaine sanitaire. On prépare la masse céramique qui sera coulée en broyant soigneusement les matières premières; dans une cuve avec agitateur mécanique se forme, en ajoutant de l'eau et des produits chimiques, une pâte qui doit avoir une certaine fluidité afin qu'on puisse obtenir, dans des formes creuses en gypse, un moulage creux sans fissure; l'ébauche qui en résulte est travaillée et polie par le couleur, elle subit un séchage préalable à température et humidité de l'air constantes, puis elle est définitivement «ravalée». On projette enfin au pistolet une glaçure qui donne à la pièce céramique son beau brillant et sa surface lisse.

Le produit reçoit dans un four de cuisson toutes les qualités qui le rendent si précieux: son bel aspect blanc ou teinté, sa grande résistance à l'eau froide et bouillante, aux attaques mécaniques et chimiques, ainsi qu'à l'usure. Le voyage de l'objet à passer au feu, d'un bout à l'autre du four-tunnel de 100 mètres, dure environ un jour et demi. Au milieu de ce tunnel, la température est de 1270 degrés!

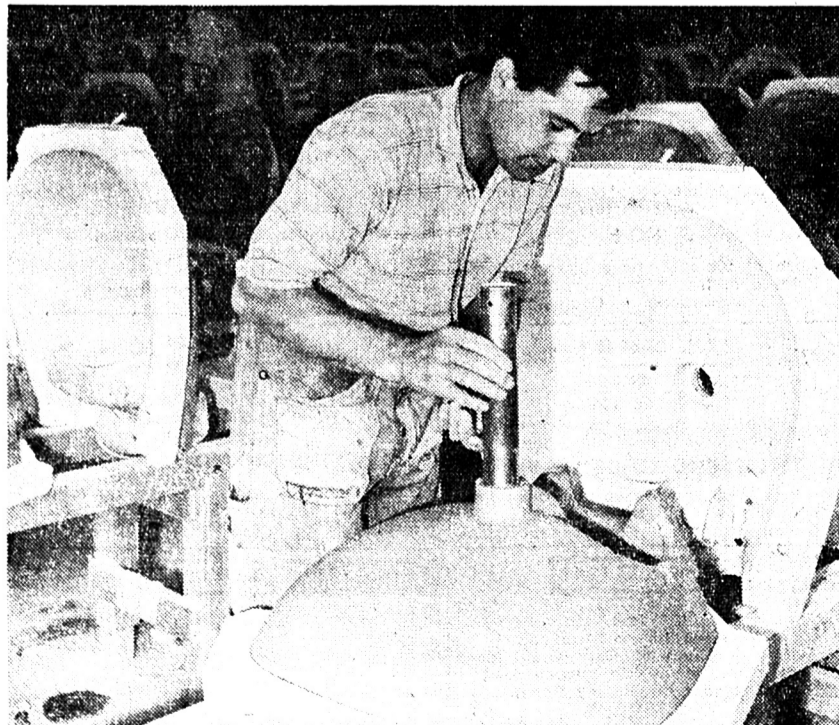
Les trains de camions des grandes entreprises commerciales roulent tous les jours. Dans le commerce des appareils sanitaires, le grossiste joue un important rôle de distributeur. Il dispose d'un vaste entrepôt intermédiaire et équilibre ainsi les points de production et de demande. Les architectes et les propriétaires d'immeubles en construction peuvent se rendre compte de visu, dans les expositions soigneusement préparées du grossiste, de l'aménagement judicieux de l'appareillage sanitaire d'une maison ou d'un appartement.

Une hygiène moderne serait impensable sans les appareils céramiques variés et pratiques. L'industrie céramique n'allège pas seulement le travail quotidien de la ménagère, mais elle rend encore un service inestimable à la santé publique.

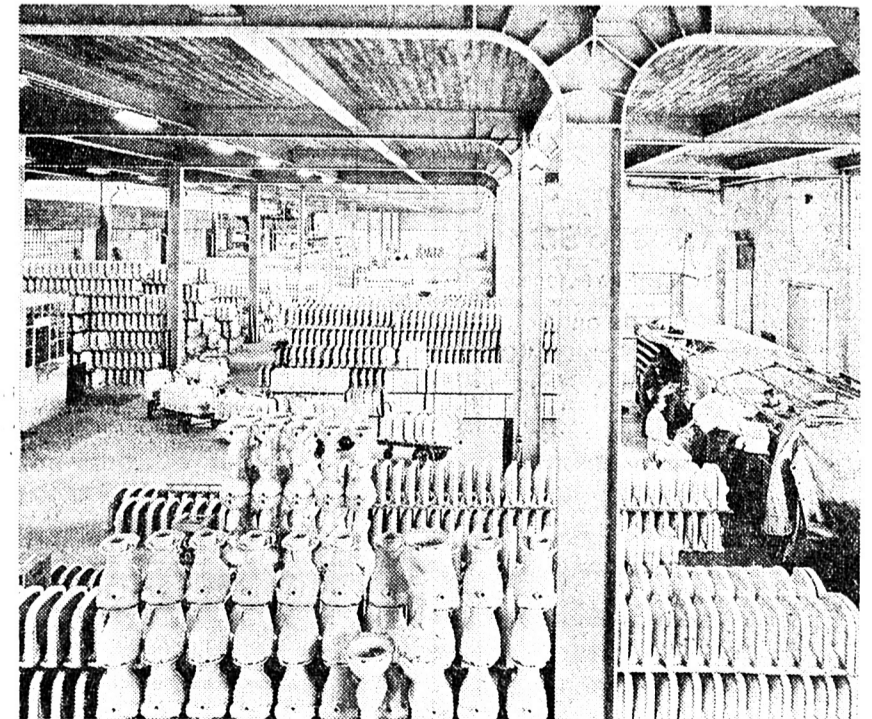
SRE.



Le produit reçoit dans un four toutes les qualités qui le rendent si précieux: son bel aspect blanc ou teinté, sa grande résistance à l'eau froide ou bouillante, aux attaques mécaniques et chimiques ainsi qu'à l'usure. Le voyage de l'objet d'un bout à l'autre du four-tunnel de 100 m. dure environ un jour et demi. La température du produit à cuire est d'abord élevée lentement pour atteindre 1270 degrés; après le passage dans la zone de cuisson, la température est de nouveau abaissée progressivement.



Le forme des appareils sanitaires leur est donnée en coulant des formes creuses en gypse. Le gypse aspire comme une éponge l'eau que contient la masse à couler. Le modelleur travaille et polit l'ébauche qui en résulte.



Les trains de camions des grandes entreprises commerciales roulent tous les jours. Dans le commerce des appareils sanitaires, le grossiste joue un important rôle de distributeur. Il possède en outre un vaste entrepôt intermédiaire et équilibre ainsi les points de production et de demande.





GENÈVE

# A travers la presse

**UN PARFAIT TRIPTYQUE.** — On tire un singulier profit à lire régulièrement le « Journal de Genève ». Tenez! avant d'avoir pris l'habitude de le parcourir chaque jour, nous pensions naïvement qu'il n'y avait plus en Suisse romande que deux quotidiens d'extrême-droite, à savoir le « Nouvelliste » valaisan et la « Feuille d'Avis de Neuchâtel ». Maintenant nous voyons, nous savons, nous croyons, nous sommes désabusés: le « Journal » complète harmonieusement le diptyque et en fait presque un triptyque parfait.

Le grand artiste en la matière est M. Jacques-Simon Egli. Après s'être fait le pourfendeur de l'initiative pour le droit au logement, après avoir vanté les conseillers fédéraux qui se muent en président ou membre de conseils d'administration, il se mue en laudateur du Conseil des Etats, cette représentation fossile de ce qu'aurait dû être ou a été une Chambre des cantons.

Le Conseil national: chambre progressiste et ouverte. Le Conseil des Etats: chambre conservatrice et refermée sur elle-même, écrit M. Egli. Voilà encore un de ces schémas trop simples dont nous voulons démontrer la fausseté. Il est vrai que l'on peut se poser — et nous nous la sommes posée — la question de la composition du Conseil des Etats. Il est vrai que l'on peut trouver un peu tenue la voix socialiste réduite à deux représentants. Mais que l'on nous comprenne bien. Ce n'est pas la composition proportionnelle de la Chambre haute qui est en cause. Dans un pays où la grande majorité des cantons a une constellation de centre-droite, il est parfaitement normal que la Chambre des cantons révèle une majorité de centre-droite. Et pour beaucoup de cantons, il ne serait légitime de concéder un siège de sénateur aux socialistes que si le nombre de sièges par canton s'élevait. Ainsi, la majorité politique du canton concerné serait respectée. Sinon, la représentation ne serait pas l'expression exacte d'une tendance politique prédominante du canton, ce qui doit être la marque du Conseil des Etats. La question n'est donc pas d'arithmétique politique. Elle

est de savoir s'il serait bon d'augmenter le nombre des conseillers aux Etats, dans l'idée que plus de voix socialistes puissent exposer leurs points de vue. Mais il se pourrait aussi que l'avantage recherché soit compensé par l'inconvénient de perdre une qualité que nous avons remarquée souvent: la haute tenue des débats due, précisément, au petit nombre.

Sur sa lancée et pour arriver à une plus haute tenue, il est fâcheux que M. Egli n'ait pas osé aller jusqu'au bout de son raisonnement. Le nombre idéal ne serait-il pas celui de l'unité? Avec un seul et unique homme pour tout diriger, à quelle hauteur n'atteindrait-on pas? Car la discussion la plus pure n'est-elle pas celle qu'on engage avec soi-même?

## Le référendum contre la police mobile intercantonale

### ACTIVEZ LA RÉCOLTE DES SIGNATURES

La récolte des signatures en faveur du référendum contre la police mobile intercantonale bat son plein, les demandes de listes nous arrivent de toutes parts et des milieux les plus divers. Quant à la rentrée des cartes et feuilles de signatures, elle est réjouissante et marche à la cadence de 250 à 400 signatures par jour.

### IL FAUT 9000 SIGNATURES

S'il faut légalement 7000 signatures pour un référendum à l'échelon cantonal, il faut en déposer au moins 9000 pour être certain du succès, car il y a toujours un déchet. Or, 9000 signatures en moins de trente jours, et encore pendant les vacances, ce n'est pas une petite affaire. C'est pourquoi nous invitons tous nos militants et sympathisants à donner un sérieux coup de collier afin d'assurer un succès total du référendum. Les cartes et les listes sont à disposition au secrétariat du PSG, boulevard James-Fazy 18 ou au journal « Le Peuple-La Sentinelle », rue Argand 4, chaque jour, de 9 h. à 10 h. 30, sauf le samedi, tél. 32 42 40 et 31 37 10.

**Ah! pourquoi la monarchie absolue a-t-elle disparu et les dictatures itou ou certaines d'entre elles. Et s'il était vraiment impossible de retarder le progrès, pourquoi n'en sommes-nous pas restés au système oligarchique d'avant la Révolution française?**

Il y a eu malheureusement ces socialistes, qui ont amené la démocratisation des études et surtout le Cycle d'orientation, ce pelé, ce galeux.

Si la République et Canton de Genève avait eu une chambre semblable au Conseil des Etats, un tel malheur ne se serait jamais produit!

Décidément qu'il faudra-t-il pour que les libéraux comprennent que les temps ont quelque peu changé?

S. ALÈVE.

## Un départ dans l'administration cantonale

Le Service de l'information de l'Etat de Genève communique:

Au cours d'une amicale réunion organisée par le Département des finances et contributions, M. J. Babel, président du Conseil d'Etat, entouré de ses principaux collaborateurs, a pris récemment congé de M. A. Julliard qui, atteint par la limite d'âge, quitte ses fonctions de directeur de l'Office du personnel.

M. A. Julliard, entré dans l'administration cantonale en 1930, fut en effet appelé quelques années après à étudier la création d'un tel office dont il devait assumer la direction dès 1935 déjà.

Tout au long de cette féconde carrière, M. A. Julliard fut constamment en contact avec tous les départements et M. Babel s'est plu à reconnaître le travail accompli par ce fidèle collaborateur auquel chacun souhaite une heureuse et longue retraite.



## Accords sur les tarifs du Victoria-Hall

Le Service des spectacles et concerts de la ville de Genève communique:

On se rappelle que certaines divergences s'étaient manifestées récemment entre les impresarii établis sur la place et les services de la ville de Genève à propos d'une réadaptation du tarif de location de la salle de concerts du Victoria-Hall (d'une capacité de 1850 places, mais d'un confort vraiment médiocre).

Sous la présidence de M<sup>me</sup> L. Girardin, conseiller administratif délégué aux beaux-arts, plusieurs séances ont eu lieu depuis deux mois entre les représentants des impresarii et le Service des spectacles et concerts de la ville de Genève, avec le désir d'arriver à une solution qui convienne à tous. C'est ainsi qu'un accord vient d'être conclu entre tous les intéressés, mettant dès lors fin aux discussions quant au tarif du Victoria-Hall. En bref, les impresarii ont accepté une augmentation notable du prix forfaitaire de location, afin de permettre à la ville d'obtenir un rendement convenable pour toutes les locations dites privées.

En revanche, la Municipalité a renoncé à l'éventualité d'établir un tarif sous forme de pourcentage sur les recettes.

De plus, elle prévoit d'améliorer diverses installations techniques au Victoria-Hall, afin de mieux répondre aux besoins des locataires.

Enfin, il est convenu qu'une commission consultative permanente est instituée entre le Service des spectacles et concerts de la ville et les impresarii genevois, pour une étude commune des problèmes du métier dans un esprit de collaboration à la fois efficace et cordial.

## Mémento genevois

### VISITES DE LA VIEILLE VILLE A PIED

Chaque lundi, mercredi et vendredi, de 17 à 19 h., et le samedi, de 10 à 12 h., jusqu'à fin septembre. Départ: porte principale de l'Hôtel de Ville (en face de l'Arsehal) Vente des billets: Office du tourisme, place des Bergues 3, et Magasin de tabac, Grand-Rue 37.

THÉÂTRE ANTIQUE (Ecole internationale, route de Chêne 62, tél. 26 15 15): 21.00, «La Paix», comédie musicale d'après Aristophane, par le Théâtre de Carouge (en cas de beau temps seulement; si temps incertain, le No 169 renseignera dès 18.30).

## L'indice des loyers s'approche de la réalité

Il y a quelque temps j'ai protesté ici au sujet de la publication mensuelle du Service cantonal de statistique concernant les loyers. En effet, malgré les hausses constantes des loyers d'appartements, l'indice genevois n'a pas varié d'un pouce, restant invariablement à 134,3 (septembre 1966 = 100) de novembre 1969 à avril 1970. Or, depuis mai dernier, il a effectué le saut à 140, se rapprochant de la réalité.

Quant à l'indice suisse, il a lui aussi stagné longtemps à 126,8 pour passer en mai et en juin à 131,6.

Concernant l'indice genevois des prix à la consommation, il a atteint 113,6 à fin juin contre 110,5 en juin 1969.

Dans le même temps, l'indice suisse a passé de 108,9 en juin 1969 à 112,3 à fin juin 1970.

CACTUS.

## Offres d'emploi

### L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

cherche pour l'Ecole d'architecture une secrétaire sténodactylo

à mi-temps, sachant bien le français, rapide dactylographe, pouvant également assurer la réception.

Entrée: 1<sup>er</sup> octobre 1970.

### Un appareil

à plein temps. Nationalité suisse.

Entrée: 1<sup>er</sup> octobre 1970.

Le cahier des charges est à retirer auprès de l'Ecole d'architecture, boulevard Helvétique 9.

Adresser offres avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie à l'Ecole d'architecture, boulevard Helvétique 9, 1211 Genève 4.

## CHRONIQUE VAUDOISE

### Crissier: « Escrocs fiscaux »?

Le syndic Perey n'a jamais traité les fraudeurs d'« escrocs fiscaux »: c'est bien là une citation de M. Bourgknecht, ancien conseiller fédéral, par ceux qui n'auraient pas compris!

Au contraire, selon le porte-parole de l'Association démocratique au Conseil communal, il faut rester déferent à l'égard des « déserteurs fiscaux » (autre citation de M. Bourgknecht: typo, attention aux guillemets!).

Quant à nous, nous ne comprenons pas que des gens honnêtes puissent s'offusquer quand des voleurs se font qualifier de voleurs!

La Municipalité a répondu à notre question: l'amnistie fiscale a dévoilé à Crissier 4,5 millions de fortune... oubliée (soyons polis!). Mais, selon le syndic, cette réapparition n'est pas « tellement bénéfique » pour la commune.

A propos de l'arrêt de progression du taux d'impôt à Crissier, précisons que, pour un revenu de 90 000 fr., le

cadeau n'est que de 1925 fr. (excusez du peu!).

Devant la jungle des taux communaux de faveurs dans le canton de Vaud, on peut se demander si les subsides cantonaux sont alors inversement proportionnels aux largesses des communes envers leurs plus gros contribuables!

Espérons qu'une péréquation viendra instaurer ordre et équité dans cette confusion.

En attendant, désireux de lutter contre la fraude fiscale, conscients du droit qu'ils ont de savoir quels sont les gros contribuables auxquels la commune fait des concessions en matière d'impôt, les socialistes ont présenté une motion demandant la publication du rôle de l'impôt à Crissier!

En effet, pourquoi rechignerait-on à dévoiler ce qui fait pourtant partie intégrante de notre vie démocratique: notre contribution aux dépenses communes? Cache-t-on les signes exté-

rieurs de l'aisance dont on jouit: train de vie, maison(s), bijoux, voiture(s)?!

La déclaration d'impôts ne doit en être, si elle est honnête, que la concrétisation! Quelle raison y aurait-il de ne pas la mettre au grand jour? Ceux qui tiennent à la dissimuler font naître une légitime suspicion. Une conduite honnête est une conduite avouable: nous sommes prêts, quant à nous, à rendre publiques les sommes que nous déclarons gagner et posséder.

Pierre GRASSET.

P.-S. — Le syndic Perey ayant été élu au comité de direction de l'Association intercommunale pour le Collège secondaire de l'Ouest lausannois (AICSOL), une place s'est trouvée à pourvoir: elle a été attribuée au municipal Vincent (POP).

Ainsi, la main droite s'est tendue à la gauche: merci!

## COOPÉRATIVE DES



### COBAL

### OUVRIERS DU BATIMENT

Gypserie-peinture  
Génie civil Maçonnerie

CARNETS DE DÉPÔTS 4 1/2 %

OBLIGATIONS 5 1/2 % 10 ans

Beaulieu 9 LAUSANNE Tél. 24 28 24



## MAISON DU PEUPLE

Cercle ouvrier lausannois  
Chauderon 5 Tél 22 92 14/15

Vins de choix  
Restauration soignée  
Salles de sociétés  
Jeux de quilles automatiques

Gérance: L. et R. Bavaud

## Gardez la distance



OUVERT SANS INTERRUPTION

## JOURS DE VENTE SCHAEFER

JUILLET  
**10**  
VENDREDI

JUILLET  
**11**  
SAMEDI

# Plaisir du client

PAS D'ENVOIS A CHOIX

Schaefer  
LAUSANNE  
sports

RUE SAINT-FRANÇOIS 18

